haute saône
SAPEURS-POMPIERS

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Délibération n°CA-2025-02
Modifications du tableau des emplois budgétaires et du tableau des effectifs

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 23 Date de convocation : 16 janvier 2025

Présents : 15 Quorum fixé à 12 membres

Votants : 16

Procurations : 1

Résultats du vote :

Voix "pour" :	16
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

Titulaires	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
Mme Marie-Claire **FAIVRE**	X		
M. Laurent **BAILLY**		X	
Mme Martine **PEQUIGNOT**		X	
M. Benoît **CORNU**		X	
Mme Christelle **RIGOLOT**	X		
M. Jean-Claude **GAY**		X	
Mme Isabelle **ARNOULD**	X		
M. Yves **KRATTINGER**		X	
Mme Edwige **EME**	X		M. Yves KRATTINGER
M. Bernard **PIQUARD**	X		
Mme Patricia **FASSENET**		X	
M. Jean-Marie **BERTIN**	X		
Mme Karine **GUILLEREY**	X		
M. Thomas **OUDOT**	X		
Mme Carmen **FRIQUET**	X		
M. Frédéric **BURGHARD**		X	
M. Jean-Paul **CARTERET**		X	
M. Patrick **GOUX**		X	
M. Jérôme **LALLEMAND**		X	
M. Sylvain **GUILLEMAIN**		X	
Mme Marie **BRETON**		X	
M. Francis **ABRY**	X		
M. Gilles **MARSOT**		X	

Suppléants	Présent	Excusé
M. Thierry **BORDOT**		
Mme Claudy **CHAUVELOT-DUBAN**		X
M. Fernand **BURKHALTER**		X
Mme Sylvie **COUTHERUT**		X
M. Laurent **SEGUIN**		
Mme Véronique **GRANDJEAN**		X
M. Jean-Jacques **SOMBSTHAY**		
Mme Carole **MICHEL**		X
M. Michel **RICHARD**		
Mme Sylvie **MANIERE**		
M. Hervé **PULICANI**	X	
Mme Martine **GAUTHERON**		
M. Dimitri **DOUSSOT**		
Mme Corinne **JEANPARIS**		
Mme Isabelle **GEHIN**		
Mme Corinne **BONNARD**	X	
Mme Christelle **CLEMENT**		X
M. René **ROBERT**	X	
M. Jean-Claude **TRAMESEL**	X	
Mme Monique **BOUCRY**		X
M. Régis **PINOT**		X
M. Gabriel **CHARBONNIER**		
M. François **LAURENT**	X	

Membres élus ayant voix consultative

Titulaires	Présent	Excusé
CNE Maxime **GERARD**	X	
SCH Stéphane **GILLET**	X	
CNE Michel **TOURDOT**	X	
ADC Laurent **LAMARCHE**	X	
M. Gilles **VIENNET**	X	

Suppléants	Présent	Excusé
LTN Rodolphe **TAILLARD**		
ADC Dimitri **AIME**		
LTN Michaël **COUROUX**		
ADJ Françoise **VALEUR**		
Mme Muriel **PEREUR**		

Membres de droit

	Présent	Excusé
M. Romain **ROYET**, préfet de la Haute-Saône	X	
Direction des services du cabinet de la Préfecture		
M. le colonel Stéphane **HELLEU**, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le lieutenant-colonel Denis **LAPREVOTE-TARNAUD**, Référent mixité et lutte contre les discriminations et référent sûreté et sécurité	X	
M. le commandant Richard **VERGUET**, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le médecin lieutenant-colonel Florent **NOËL**, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. Étienne **SAÏD**, responsable de la paierie départementale de la Haute-Saône, représenté par M. Jérôme **KOZIURA**	X	

Étaient également présents

M. le colonel Djamel **FERRAND**, directeur adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
M. le lieutenant-colonel Franck **BEL**, chef d'Etat-Major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie **JUIN**, cheffe du pôle « Administration Générale »
Mme Élyse **JUIF**, cheffe du service « Finances »

L'an deux mille vingt-cinq, le sept février, à quatorze heures, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de **Madame Edwige EME**, présidente du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel du Département, espace Cassin.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu la délibération du conseil d'administration du SDIS n°CA-2024-48 en date du 1er juillet 2024 portant ajustements de l'organigramme du SDIS et modification du tableau des emplois budgétaires et du tableau des effectifs ;
Vu la délibération du conseil d'administration du SDIS n°CA-2024-85 en date du 18 décembre 2024 portant modification de l'organisation du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône ;
Vu l'avis favorable émis par les membres du Comité Social Territorial en date du 7 février 2025.

Après avoir entendu les précisions données par le **colonel Stéphane HELLEU**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Par délibération du 1er juillet 2024, le CASDIS a acté une nouvelle présentation du tableau des emplois budgétaires et du tableau des effectifs.

Cette modification répondait à un besoin de clarification et de cohérence de nos documents de gestion des ressources humaines, notamment mis en évidence par une remarque du contrôle de légalité émanant de la préfecture en date du 19 avril 2024.

Le tableau des emplois budgétaires et le tableau des effectifs déterminent : pour le premier, la structure et le nombre des emplois au sein de l'établissement répartis en filières (sapeurs-pompiers professionnels, administrative et technique), en catégories (A, B et C) et en grades, tels que définis par l'assemblée délibérante ; pour le second, la réalité des postes pourvus avec le grade considéré ou des postes vacants et à pourvoir le cas échéant. Ces tableaux sont nécessairement fixés par le conseil d'administration et repris en annexe des documents budgétaires. De plus, les lignes directrices de gestion arrêtées par l'autorité d'emploi, après avis du CST, sont en cohérence avec le tableau des emplois budgétaires et le tableau des effectifs. Il en est de même pour les groupes de fonctions ou les responsabilités et sujétions associés au régime indemnitaire des agents, déterminé par délibération du conseil d'administration.

1. Proposition de modification du tableau des emplois budgétaires

Le service formation rattaché au groupement doctrine – équipements – formation (GDEF) est composé de deux bureaux, le bureau « formations d'intégration et initiales » et le bureau « formations de professionnalisation, continues et de perfectionnement ». Ces deux postes sont aujourd'hui ouverts uniquement à des agents de la filière sapeurs-pompiers professionnels, du grade de lieutenant de 2ème classe, lieutenant de 1ère classe ou adjudant, à savoir les 1er et 2ème grade de la catégorie B ou le dernier grade de la catégorie C.

Les missions attachées à ces deux postes sont en très grande partie administratives (gestion administrative des stages, animation du réseau de formateurs, suivi des livrets individuels de formation...), bien qu'en lien très étroit avec les contenus spécifiques des formations de sapeurs-pompiers. Dès lors, il est proposé qu'ils puissent être occupés par un agent de la filière administrative de grade équivalent (rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe ou adjoint administratif principal de 1ère classe). A noter par ailleurs, qu'ils sont également chargés de gérer des formations non spécifiques aux sapeurs-pompiers, notamment pour les agents des autres filières.

Les deux chefs de bureau, bien qu'identifiés chacun sur des missions propres, travaillent ensemble en pleine collaboration et complémentarité, dans le même espace. Compte tenu de la

composante majoritairement sapeur-pompier, notamment volontaire, des formations, il importe cependant qu'au moins l'un des deux relève de la filière sapeurs-pompiers, et que les deux maitrisent tout particulièrement les spécificités du volontariat.

S'agissant des incidences financières d'une telle ouverture, le coût chargé à grade équivalent d'un agent de la filière administrative est inférieur à celui d'un agent de la filière sapeurs-pompiers professionnels.

2. Projection du tableau des effectifs au 1er juin 2025

En prévision du départ en retraite du chef de centre d'Héricourt au 1er mai 2025 et de celui d'un officier du CIP Vesoul au 1er juin, plusieurs mouvements internes sont orchestrés et viennent modifier le tableau des effectifs à cette dernière date. Par le jeu des promotions et des mobilités internes, le remplacement de ces officiers s'opèrera par le recrutement d'agents en catégorie C, avec au final une réduction de la masse salariale.

Le tableau des effectifs au 1er juin 2025 est annexé à la présente délibération.

Compte tenu de l'ensemble des éléments ainsi exposés, il est donc demandé aux membres du conseil d'administration du SDIS de bien vouloir :

- de modifier le tableau des emplois budgétaires avec effet au 1er juin 2025, en ouvrant les postes de chefs de bureau du service formation à la filière administrative, sur des grades équivalents soit les 1er et 2ème grades de la catégorie B ou le dernier grade de la catégorie C ;
- d'acter que lorsque l'un des postes de chef de bureau du service formation est occupé par un agent de la filière administrative, l'autre est nécessairement occupé par un agent de la filière sapeurs-pompiers professionnels ;
- d'acter le tableau des emplois budgétaires et le tableau des effectifs conformément aux annexes 1 et 2 de la présente délibération ;
- de prendre note des modifications des lignes directrices de gestion conséquentes.

Décision

- Les membres du conseil d'administration, acceptent, **à l'unanimité,**

- de modifier le tableau des emplois budgétaires avec effet au 1er juin 2025, en ouvrant les postes de chefs de bureau du service formation à la filière administrative, sur des grades équivalents soit les 1er et 2ème grades de la catégorie B ou le dernier grade de la catégorie C ;
- d'acter que lorsque l'un des postes de chef de bureau du service formation est occupé par un agent de la filière administrative, l'autre est nécessairement occupé par un agent de la filière sapeurs-pompiers professionnels ;
- d'acter le tableau des emplois budgétaires et le tableau des effectifs conformément aux annexes 1 et 2 de la présente délibération ;
- de prendre note des modifications des lignes directrices de gestion conséquentes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
070-287000012-20250207-CA-2025-02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/02/2025
Publication : 12/02/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

La présidente du conseil d'administration,

Edwige EME

TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETES AU 1ER JUIN 2025

total	par unité	Affectation	emplois de l'organigramme	emplois type	Quotité	catégories cibles	grades cibles	filières	catégories
1	1	DIRECTION	DDSIS emploi fonctionnel	DDSIS	100%	A+	COL HC / COL	Sapeurs-Pompiers	A
2	2		DDASIS emploi fonctionnel	DDASIS	100%	A+	COL	Sapeurs-Pompiers	A
3	3		chef état major	chef de groupement	100%	A	LCL	Sapeurs-Pompiers	A
4	4		QVS et gestion de l'information	chef de groupement	100%	A	LCL	Sapeurs-Pompiers	A
5	1	SOUS DIRECTION SANTE	sous directeur	médecin chef	100%	A	MCE / MHC	Sapeurs-Pompiers	A
6	2		chef de service opérationnel SSSM	chef de service	100%	A	INF HC	Sapeurs-Pompiers	A
7	3		chef de service pharmacie log médico secouriste hygiène	chef de service	60%	A	PHARMHC / PHARMCN	Sapeurs-Pompiers	A
8	4		chef de bureau secrétariat médical	chef de bureau	100%	B / C+	REDAC / RP2 / AAP1	Administratif	B
9	5		assistante SSSM	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
10	1	PAG	chef du pôle administration générale	chef de service	100%	A	ATT	Administratif	A
11	2		chef de service juridique	chef de service	100%	A	ATT	Administratif	A
12	3		assistante	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
13	4		assistante	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
14	5		assistante* (*partagée à 50 % avec le CIP VESOUL)	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
15	1	SERVICE FINANCES	cheffe de service Finances	chef de service	100%	A	ATT	Administratif	A
16	2		cheffe de bureau paie, retraite et indemnisation des élus	chef de bureau	100%	B / C+	REDAC / RP2 / AAP1	Administratif	B
17	3		chef de bureau contrôle de gestion et indemnisation des SPV	chef de bureau	100%	B / C+	REDAC / RP2 / AAP1	Administratif	B
18	4		chef de bureau marchés publics	chef de bureau	100%	B / C+	REDAC / RP2 / AAP1	Administratif	C
19	1	GGR	chef groupement	chef de groupement	100%	A	CDT / CNE	Sapeurs-Pompiers	A
20	2		chef de service prévention	chef de service	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
21	3		cheffe de service manifestations publiques culture du risque	chef de service	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
22	4		chef de service prévision	chef de service	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
23	5		chef de bureau DECI cartographie opérationnelle	chef de bureau	100%	B / C+	TECH / TP2 / LTN2 / LTN1 / AMP / ADJ	Technique / Sapeurs-Pompiers	B
24	6		assistante	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
25	1	GDEF	chef groupement	chef de groupement	100%	A	CDT / CNE	Sapeurs-Pompiers	A
26	2		chef de service formation sport	chef de service	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	A
27	3		chef de bureau formations intégrations et initiales	chef de bureau	100%	B / C+	LTN2 / LTN1 /RP2/REDAC/ADJ/AAP1	Administratif / Sapeurs-Pompiers	B
28	4		chef de bureau formations professionnalisation et perf	chef de bureau	100%	B / C+	LTN2 / LTN1 /RP2/REDAC/ADJ/AAP1	Administratif / Sapeurs-Pompiers	C
29	5		assistante	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
30	1	GSTL	chef groupement	chef de groupement	100%	A	CDT / CNE	Sapeurs-Pompiers	A
31	2		chef de service logistique habillement controles	chef de service	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
32	3		assistant logistique / contrôle	assistant	100%	C+	AT / ATP2 / ATP1 / AM / AMP	Technique	C
33	4		assistant logistique / contrôle	assistant	100%	C	AT / ATP2 / ATP1	Technique	C
34	5		assistant logistique / contrôle	assistant	100%	C	AT / ATP2 / ATP1	Technique	C
35	6		assistant logistique / contrôle	assistant	100%	C	AT / ATP2 / ATP1	Technique	C
36	7		chef de service batiments	chef de service	100%	B / A	TP2 / TP1 / ING	Technique	B
37	8		assistant batiment	assistant	100%	C	AT / ATP2 / ATP1	Technique	C
38	9		responsable atelier mécanique	chef de bureau	100%	B / C+	TECH / TP2 / AMP	Technique	C
39	10		responsable équipement des véhicules	chef de bureau	100%	B / C+	TECH / TP2 / AMP	Technique	C

40	11		assistant atelier	assistant	100%	C	AT / ATP2 / ATP1	Technique	C
41	12		assistant atelier	assistant	100%	C	AT / ATP2 / ATP1	Technique	C
42	13		assistante administratif	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
43	1	GOTN	chef groupement	chef de groupement	100%	A	CDT / CNE	Sapeurs-Pompiers	A
44	2		chef de service mise en œuvre opérationnelle	chef de service	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
45	3		coordinateur SIC chef de service télécommunications	chef de service	100%	B / A	TP2 / TP1 / ING	Technique	A
46	4		chef de service informatique	chef de service	100%	B / A	TP2 / TP1 / ING	Technique	B
47	5		assistant télécommunication informatique	assistant	100%	C+	AT / ATP2 / ATP1 /AM	Technique	C
48	6		assistant télécommunication informatique	assistant	100%	C+	AT / ATP2 / ATP1 /AM	Technique	C
49	1		chef de service CTA CODIS	chef de service	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	A
50	2		adjoint au chef de salle CODIS	adjoint au chef de salle CODIS	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
51	3		adjoint au chef de salle CODIS	adjoint au chef de salle CODIS	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
52	4		adjoint au chef de salle CODIS	adjoint au chef de salle CODIS	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
53	5		adjoint au chef de salle CODIS	adjoint au chef de salle CODIS	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
54	6		adjoint au chef de salle CODIS	adjoint au chef de salle CODIS	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
55	7		chef opérateur CODIS	chef opérateur CODIS	100%	C	SGT / CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
56	8		chef opérateur CODIS	chef opérateur CODIS	100%	C	SGT / CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
57	9		chef opérateur CODIS	chef opérateur CODIS	100%	C	SGT / CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
58	10		chef opérateur CODIS	chef opérateur CODIS	100%	C	SGT / CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
59	11		opérateur CODIS	opérateur CODIS	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
60	12		opérateur CODIS	opérateur CODIS	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
61	13		opérateur CODIS	opérateur CODIS	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
62	1	GRHT	chef groupement	chef de groupement	100%	A	CDT / CNE	Sapeurs-Pompiers	A
63	2		cheffe de service Gestion des Ressources Humaines	chef de service	100%	B / A	RP2 /RP1 / ATT	Administratif	A
64	3		chef de bureau développement du volontariat CPI Saône	chef de bureau	100%	B / C+	LTN2 / LTN1 / ADJ	Sapeurs-Pompiers	B
65	4		chef de bureau développement du volontariat CPI Vosges	chef de bureau	100%	B / C+	LTN2 / LTN1 / ADJ	Sapeurs-Pompiers	B
66	5		chef de bureau gestion du système d'information des RH	chef de bureau	100%	B / C+	REDAC / RP2 / AAP1	Administratif	C
67	6		agent gestionnaire RH	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
68	7		agent gestionnaire RH	assistant	100%	C	AA / AAP2 / AAP1	Administratif	C
69	1	GRAY	chef de centre / secteur	chef de centre	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
70	2		chef de centre adjoint	chef de centre adjoint	100%	B	LTN2 / LTN1	Sapeurs-Pompiers	C
71	3		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
72	4		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
73	5		chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
74	6		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
75	7		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
76	8		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
77	9		chef d'équipe	chef d'équipe	100%	C	CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
78	10		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
79	1	HERICOURT	chef de centre / secteur	chef de centre	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
80	2		chef de centre adjoint	chef de centre adjoint	100%	B	LTN2 / LTN1	Sapeurs-Pompiers	C
81	3		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
82	4		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
83	5		chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
84	6		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
85	7		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
86	8		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
87	9		chef d'équipe	chef d'équipe	100%	C	CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
88	10		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C

89	1		chef de centre / secteur	chef de centre	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
90	2		chef de centre adjoint	chef de centre adjoint	100%	B	LTN2 / LTN1	Sapeurs-Pompiers	B
91	3		officier de centre expert ou SOG	officier de centre	100%	B / C+	LTN2 / ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
92	4		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
93	5		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
94	6		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
95	7	**LURE**	chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
96	8		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
97	9		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
98	10		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
99	11		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
100	12		chef d'équipe	chef d'équipe	100%	C	CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
101	13		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
102	1		chef de centre / secteur	chef de centre	100%	B / A	LTN1 / LHC / CNE	Sapeurs-Pompiers	B
103	2		chef de centre adjoint	chef de centre adjoint	100%	B	LTN2 / LTN1	Sapeurs-Pompiers	B
104	3		officier de centre expert ou SOG	officier de centre	100%	B / C+	LTN2 / ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
105	4		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
106	5		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
107	6		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
108	7	**LUXEUIL**	chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
109	8		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
110	9		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
111	10		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
112	11		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
113	12		chef d'équipe	chef d'équipe	100%	C	CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
114	13		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
115	1		chef de centre / secteur	chef de centre	100%	A	CNE	Sapeurs-Pompiers	B
116	2		chef de centre adjoint	chef de centre adjoint	100%	B	LTN2 / LTN 1	Sapeurs-Pompiers	B
117	3		officier de centre expert	officier de centre	100%	B / C+	LTN2 / ADJ	Sapeurs-Pompiers	B
118	4		sous-officier expert ou sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C+	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
119	5		chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
120	6		chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
121	7		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
122	8		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
123	9		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
124	10		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
125	11		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
126	12		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
127	13		chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
128	14		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
129	15		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
130	16	**VESOUL**	chef d'équipe	chef d'équipe	100%	C	CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
131	17		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
132	18		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
133	19		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
134	20		chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
135	21		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
136	22		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
137	23		chef d'équipe	chef d'équipe	100%	C	CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
138	24		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C

139	25		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
140	26		sous-officier de garde	sous-officier de garde	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
141	27		chef agrès TE	chef agrès TE	100%	C	ADJ	Sapeurs-Pompiers	C
142	28		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
143	29		chef agrès 1 équipe	chef agrès 1 équipe	100%	C	SGT	Sapeurs-Pompiers	C
144	30		chef d'équipe	chef d'équipe	100%	C	CCH / CPL	Sapeurs-Pompiers	C
145	31		chef d'équipe ou équipier	chef d'équipe ou équipier	100%	C	CCH / CPL / SP	Sapeurs-Pompiers	C
146		**DGSCGC**	Mise à disposition	chef de groupement	100%	A	LCL	Sapeurs-Pompiers	A

Emplois non permanents récurrents							
		apprenti				Apprentissage	
		apprenti				Apprentissage	
		apprenti				Apprentissage	

lexique	
COL HC	colonel hors classe
COL	colonel
LCL	lieutenant colonel
CDT	commandant
CNE	capitaine
LTNHC	lieutenant hors classe
LTN1	lieutenant de 1ère classe
LTN2	lieutenant de 2ème classe
ADJ	adjudant
SGT	sergent
CCH	caporal chef
CPL	caporal
SP	sapeur
MCE	médecin de classe exceptionnelle
MHC	médecin hors classe
PHARMHC	pharmacien hors classe
PHARMCN	pharmacien de classe normale
INFHC	infirmier hors classe
ATT PR	attaché principal
ATT	attaché
RP1	rédacteur principal de 1ère classe
RP2	rédacteur principal de 2ème classe
REDAC	rédacteur
AAP1	adjoint administratif princpal de 1ère classe
AAP2	adjoint administratif princpal de 2ème classe
AA	adjoint administratif
ING PR	ingénieur principal
ING	ingénieur
TP1	technicien principal de 1ère classe
TP2	technicien principal de 2ème classe
TECH	technicien
AMP	agent de maitrise principal
AM	agent de maitrise
ATP1	adjoint technique principal de 1ère classe
ATP2	adjoint technique principal de 2ème classe
AT	adjoint technique

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER JUIN 2025

total	par unité	Affectation	emplois de l'organigramme	filières	catégories	grade actuel	Taux d'occupation
1	1	DIRECTION	DDSIS emploi fonctionnel	Sapeurs-Pompiers	A	Colonel hors classe	100%
2	2		DDASIS emploi fonctionnel	Sapeurs-Pompiers	A	Colonel	100%
3	3		chef état major	Sapeurs-Pompiers	A	Lieutenant colonel	100%
4	4		QVS et gestion de l'information	Sapeurs-Pompiers	A	Lieutenant colonel	100%
5	1	SOUS DIRECTION SANTE	sous directeur	Sapeurs-Pompiers	A	Contractuel (CDI)	100%
6	2		chef de service opérationnel SSSM	Sapeurs-Pompiers	A	Infirmier hors classe	100%
7	3		chef de service pharmacie log médico secouriste hygiène	Sapeurs-Pompiers	A	Contractuel (CDD)	60%
8	4		chef de bureau secrétariat médical	Administratif	B	Rédacteur	80%
9	5		assistante SSSM	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	80%
10	1	PAG	chef du pôle administration générale	Administratif	A	Attaché	100%
11	2		chef de service juridique	Administratif	A	Contractuel (CDD)	100%
12	3		assistante	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	100%
13	4		assistante	Administratif	C		100%
14	5		assistante* (*partagée à 50 % avec le CIP VESOUL)	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	50% PAG 50 % VESOUL
15	1	SERVICE FINANCES	cheffe de service Finances	Administratif	A	Attaché	100%
16	2		cheffe de bureau paie, retraite et indemnisation des élus	Administratif	B	Rédacteur	80%
17	3		chef de bureau contrôle de gestion et indemnisation des SPV	Administratif	B	Rédacteur	100%
18	4		chef de bureau marchés publics	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	100%
19	1	GGR	chef groupement	Sapeurs-Pompiers	A	Commandant	100%
20	2		chef de service prévention	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant hors classe	100%
21	3		cheffe de service manifestations publiques culture du risque	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant hors classe	100%
22	4		chef de service prévision	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 1ère classe	100%
23	5		chef de bureau DECI cartographie opérationnelle	Technique / Sapeurs-Pompiers	B	Technicien	80%
24	6		assistante	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	100%
25	1	GDEF	chef groupement	Sapeurs-Pompiers	A	Commandant	100%
26	2		chef de service formation sport	Sapeurs-Pompiers	A	Capitaine	100%
27	3		chef de bureau formations intégrations et initiales	Administratif / Sapeurs-Pompiers	B		100%
28	4		chef de bureau formations professionnalisation et perf	Administratif / Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
29	5		assistante	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	100%
30	1	GSTL	chef groupement	Sapeurs-Pompiers	A	Commandant	100%
31	2		chef de service logistique habillement controles	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant hors classe	100%
32	3		assistant logistique / contrôle	Technique	C	Agent de maitrise principal	100%
33	4		assistant logistique / contrôle	Technique	C	Adjoint technique	100%
34	5		assistant logistique / contrôle	Technique	C	Adjoint technique	100%
35	6		assistant logistique / contrôle	Technique	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	100%
36	7		chef de service batiments	Technique	B	Technicien principal de 2ème classe	100%
37	8		assistant batiment	Technique	C	Agent de maitrise	100%
38	9		responsable atelier mécanique	Technique	C	Agent de maitrise principal	100%
39	10		responsable équipement des véhicules	Technique	C	Agent de maitrise principal	100%

40	11		assistant atelier	Technique	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	100%
41	12		assistant atelier	Technique	C	Adjoint technique	100%
42	13		assistante administratif	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	100%
43	1		chef groupement	Sapeurs-Pompiers	A	Commandant	100%
44	2		chef de service mise en œuvre opérationnelle	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 1ère classe	100%
45	3		coordinateur SIC chef de service télécommunications	Technique	A	Ingénieur principal	100%
46	4		chef de service informatique	Technique	B	Technicien principal de 1ère classe	100%
47	5		assistant télécommunication informatique	Technique	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	100%
48	6		assistant télécommunication informatique	Technique	C		100%
49	1		chef de service CTA CODIS	Sapeurs-Pompiers	A	Capitaine	100%
50	2		adjoint au chef de salle CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
51	3		adjoint au chef de salle CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
52	4	**GOTN**	adjoint au chef de salle CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
53	5		adjoint au chef de salle CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent chef	100%
54	6		adjoint au chef de salle CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent chef	100%
55	7		chef opérateur CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent chef	100%
56	8		chef opérateur CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
57	9		chef opérateur CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
58	10		chef opérateur CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
59	11		opérateur CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
60	12		opérateur CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
61	13		opérateur CODIS	Sapeurs-Pompiers	C	Sapeur	100%
62	1		chef groupement	Sapeurs-Pompiers	A	Commandant	100%
63	2		cheffe de service Gestion des Ressources Humaines	Administratif	A	Attaché	100%
64	3		chef de bureau développement du volontariat CPI Saône	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 2ème classe	100%
65	4	**GRHT**	chef de bureau développement du volontariat CPI Vosges	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 1ère classe	100%
66	5		chef de bureau gestion du système d'information des RH	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	80%
67	6		agent gestionnaire RH	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	100%
68	7		agent gestionnaire RH	Administratif	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	100%
69	1		chef de centre / secteur	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 1ère classe	100%
70	2		chef de centre adjoint	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
71	3		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
72	4		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant	100%
73	5	**GRAY**	chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent chef	100%
74	6		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent chef	100%
75	7		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
76	8		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
77	9		chef d'équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
78	10		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
79	1		chef de centre / secteur	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 2ème classe	100%
80	2		chef de centre adjoint	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
81	3		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
82	4		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
83	5	**HERICOURT**	chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant	100%
84	6		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent chef	100%
85	7		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
86	8		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
87	9		chef d'équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
88	10		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Sapeur	100%

89	1		chef de centre / secteur	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 2ème classe	100%
90	2		chef de centre adjoint	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 2ème classe	100%
91	3		officier de centre expert ou SOG	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
92	4		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
93	5		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant	100%
94	6		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
95	7	**LURE**	chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
96	8		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent chef	100%
97	9		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
98	10		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
99	11		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
100	12		chef d'équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
101	13		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
102	1		chef de centre / secteur	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 1ère classe	100%
103	2		chef de centre adjoint	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 2ème classe	100%
104	3		officier de centre expert ou SOG	Sapeurs-Pompiers	C		100%
105	4		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
106	5		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
107	6		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
108	7	**LUXEUIL**	chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
109	8		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
110	9		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
111	10		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
112	11		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
113	12		chef d'équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
114	13		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
115	1		chef de centre / secteur	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant hors classe	100%
116	2		chef de centre adjoint	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 1ère classe	100%
117	3		officier de centre expert	Sapeurs-Pompiers	B	Lieutenant de 2ème classe	100%
118	4		sous-officier expert ou sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
119	5		chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
120	6		chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
121	7		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	80%
122	8		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
123	9		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
124	10		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Sapeur	100%
125	11		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
126	12		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
127	13		chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
128	14		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
129	15		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
130	16	**VESOUL**	chef d'équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
131	17		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
132	18		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
133	19		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
134	20		chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
135	21		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
136	22		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
137	23		chef d'équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal chef	100%
138	24		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%

139	25		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
140	26		sous-officier de garde	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
141	27		chef agrès TE	Sapeurs-Pompiers	C	Adjudant chef	100%
142	28		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent chef	100%
143	29		chef agrès 1 équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Sergent	100%
144	30		chef d'équipe	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%
145	31		chef d'équipe ou équipier	Sapeurs-Pompiers	C	Caporal	100%

146		**DGSCGC**	Mise à disposition	Sapeurs-Pompiers	A	Lieutenant colonel	100%

Emplois non permanents récurrents					
	mécanique (CAP)	Apprentissage		Apprenti	100%
	réseaux et cybersécurité (Licence prof)	Apprentissage		Apprenti études sup	100%
	métiers de la sécurité (BAC prof)	Apprentissage		Apprenti	100%

lexique	
COL HC	colonel hors classe
COL	colonel
LCL	lieutenant colonel
CDT	commandant
CNE	capitaine
LTNHC	lieutenant hors classe
LTN1	lieutenant de 1ère classe
LTN2	lieutenant de 2ème classe
ADJ	adjudant
SGT	sergent
CCH	caporal chef
CPL	caporal
SP	sapeur
MCE	médecin de classe exceptionnelle
MHC	médecin hors classe
PHARMHC	pharmacien hors classe
PHARMCN	pharmacien de classe normale
INFHC	infirmier hors classe
ATT PR	attaché principal
ATT	attaché
RP1	rédacteur principal de 1ère classe
RP2	rédacteur principal de 2ème classe
REDAC	rédacteur
AAP1	adjoint administratif princpal de 1ère classe
AAP2	adjoint administratif princpal de 2ème classe
AA	adjoint administratif
ING PR	ingénieur principal
ING	ingénieur
TP1	technicien principal de 1ère classe
TP2	technicien principal de 2ème classe
TECH	technicien
AMP	agent de maitrise principal
AM	agent de maitrise
ATP1	adjoint technique principal de 1ère classe
ATP2	adjoint technique principal de 2ème classe
AT	adjoint technique